Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_07-BF

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2024 I 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 novembre 2024 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 novembre 2024 s'est réuni le Lundi 25 novembre 2024 à 19 heures 30, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine,

Pouvoirs : de MILHAC Michel à PASCAL Alain, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de MARTIN Dominique à BLANCHARD Stéphane, de ROQUES Loréline à CARUHEL Maud, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

I.07
Budget principal de la Ville de Marmande – Exercice 2024 – Décision Modificative n°3

L'exécution du budget principal de la Commune à ce jour rend nécessaire la modification des montants de crédits prévus initialement.
La présente décision modificative (DM) porte à la fois sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Rappel des masses budgétaires :

- Budget Primitif 2024 : 42 715 648,87 €
- Budget de fonctionnement total voté 29 667 547,49 €
- Budget d'investissement total voté 13 048 101,38 €

La décision modificative n°3 s'équilibre globalement à 2 875,20 €, soit 0 % du Budget Primitif.

1) **La section de fonctionnement s'équilibre à 0,00 €, les principales modifications sont les suivantes** :

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_07-BF

En DEPENSES
Un seul mouvement figure en dépenses de fonctionnement, il s'agit d'un virement de crédits d'un montant de 2 875,20 € vers la section d'investissement.

2) La section d'investissement s'équilibre à 2 875,20 €, les principaux mouvements sont les suivants :

En RECETTES
Apparaît en recettes d'investissement le virement de la section de fonctionnement lié au virement de crédits vu précédemment (2 875,20 €).

En DEPENSES
Les modifications apportées en dépenses d'investissement ne concernent également que des virements, afin de réaffecter des crédits de lignes présentant des reliquats vers des lignes présentant un besoin.
Les montants restent modestes.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les mouvements budgétaires ci-après relatifs au Budget Principal 2024 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 011 - Charges à caractère général	***-2 875,20***
Fournitures de petit équipement	Virement de crédits	-2 875,20
Virement à la section d'investissement	***Virement à la section d'investissement***	***2 875,20***
	TOTAL	**0,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
Virement de la section de fonctionnement	***Virement de la section de fonctionnement***	***2 875,20***
	TOTAL	**2 875,20**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	***-3 490,75***
Constructions - Autres bâtiments publics	Virement de crédits	-6 365,95
Autres immobilistations corporelles - Autres	Equipement de la sono stade Dartiailh - Virement de crédits	2 875,20
	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	***6 365,95***
Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Travaux écoles - Virement de crédits	2 365,95
Immobilisations corporelles en cours - Constructions	Travaux bâtiments communaux - Virement de crédits	4 000,00
	Chapitre 90202410 - Rénovation de la cour de l'école Jean Jaurès	***5 640,00***
Frais d'études	Complément - Virement de crédits	5 640,00
	Chapitre 90202413 - Parc Central de La Gravette	***-5 640,00***
Frais d'études	Parc Central La Gravette - Virement de crédits	-5 640,00
	TOTAL	**2 875,20**

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241125-DELIB_2024_I_07-BF

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :

Approuve la décision modificative n°3 au budget principal de la Ville de Marmande pour l'exercice 2024, s'équilibrant à 2 875,20 euros en recettes et en dépenses ; ainsi qu'elle s'établit sur le document budgétaire annexé à la présente délibération ;

Approuve le détail des modifications apportées au budget tel que présenté dans le document budgétaire joint en annexe, ce dernier faisant partie intégrante de la présente délibération.

Votants : 31 - *Abstention* : 00 - *Exprimés* : 31
Contre : 00 *Pour* : 31 - *Dossier adopté à l'unanimité*

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance
Alain PASCAL

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/11/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/11/2024.

Le Secrétaire de séance
Alain PASCAL

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET